

Infos migrations

Numéro 67 - avril 2014

Etude

Activité des descendants d'immigrés en 2012

Activité des descendants d'immigrés en 2012

Les descendants des immigrés originaires des pays tiers sont très touchés par le chômage. Leur structure par âge et leur niveau de diplôme ne permet d'expliquer que partiellement l'écart avec d'autres populations. Leur répartition géographique à un niveau local a un impact négatif fort, mais qu'il est difficile de bien quantifier.

La France compte en 2012 environ 2,2 millions de descendants d'immigrés en emploi. Cela représente un peu moins de 9 % de l'ensemble de la population en emploi. Un immigré est une personne née de nationalité étrangère dans un pays étranger (**note**). Dans cette étude, en cohérence avec d'autres travaux [1, 2a], un descendant d'immigré est une personne née en France, dont un parent au moins est immigré. Enfin, les personnes ni immigrées ni descendantes d'immigrées seront désignées dans cette note comme « personnes sans lien avec la migration » dans cette étude.

Les descendants d'immigrés sont peu actifs en raison de leur âge

En 2012, 6,8 millions de descendants d'immigrés résident en France [3a]. Il y a un peu plus de femmes que d'hommes (**tableau 1**) et l'origine (soit celle des parents immigrés) est un peu plus souvent d'un pays « tiers » par opposition aux pays de l'Espace économique européen (EEE) (encadré source et définitions). La structure par âge de ces populations est marquée par l'histoire migratoire. Près des deux tiers des descendants d'immigrés originaires de l'EEE sont en âge d'être actifs. Les parents des descendants d'immigrés originaires des pays tiers (PT) ont migré plus récemment que les parents des autres descendants en général [1]. La population des descendants d'immigrés originaires d'un pays tiers (PT) est très jeune : près de la moitié n'est pas encore en âge de travailler et près du quart est âgé de 20 à 34 ans.

Tableau 1 : population, population en âge de travailler, des descendants d'immigrés en 2012 (effectifs en milliers)

	Descendants d'origine "EEE"			Descendants d'origine "PT"			Descendants		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Ensemble	1 500	1 600	3 100	1 800	1 900	3 700	3 300	3 500	6 800
15-64 ans	1 000	1 100	2 100	900	1 000	1 900	1 900	2 100	4 000
dont 20-34 ans	250	250	500	450	450	900	700	700	1 200
dont 35-49 ans	350	300	650	200	200	400	550	500	1 050

Source (pour tous les tableaux et graphique de cette étude) : EEC 2012, Insee

Les descendants d'immigrés des pays tiers sont très touchés par le chômage

Les descendants d'immigrés des pays de l'EEE sont actifs de façon très similaire à l'ensemble de la population, les femmes comme les hommes. Le taux de chômage de ces derniers est même un peu inférieur à celui des hommes en général (**tableau 2** et [3b]). En revanche, les descendants d'immigrés des pays tiers sont peu actifs : le taux d'activité s'élève à 57 % contre 71 % en général. Ce taux est aussi sensiblement inférieur à celui des immigrés (69 %) mais l'écart est moindre si l'on ne considère que les étrangers d'une nationalité d'un pays tiers (61 %). Il est à noter que ces derniers sont assez proches par les origines et par l'âge des descendants d'immigrés.

Note : il s'agit de la définition posée par le Haut conseil à l'intégration

DSED

Il y a une différence importante : les femmes descendantes d'immigrés sont moins actives que les hommes, mais l'écart (8 points pour les descendants originaires des pays tiers) est sensiblement le même que pour les autres descendants ou pour les personnes ni immigrées ni descendantes d'immigrés. Toutefois pour les étrangers des pays tiers, l'écart de taux d'activité homme-femme est de 32 points, les femmes étant donc particulièrement peu actives.

Le taux de chômage des descendants d'immigrés des pays tiers est élevé, plus encore pour les hommes que pour les femmes. Il est très comparable au taux de chômage des immigrés des pays tiers, mais inférieur à celui des étrangers des pays tiers.

Tableau 2 : taux d'activité, d'emploi et de chômage des descendants d'immigrés, %, 2012

Taux, tous âges	Descendants d'origine "EEE"			Descendants d'origine "PT"		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Activité	50	44	47	31	28	30
Emploi	47	40	43	24	23	23
Chômage	8	9	8	24	20	22

La jeunesse des descendants d'immigrés originaires des pays tiers explique en partie leur taux de chômage

La structure des populations par âge est un élément à considérer pour analyser les écarts de taux de chômage entre descendants d'immigrés originaires des pays tiers et personnes ni immigrées ni descendantes d'immigrés. La surreprésentation des descendants d'immigrés originaires des pays tiers parmi les personnes de moins de 35 ans et parmi les mineurs signifie d'abord que nombre de ces personnes sont encore en étude, mais aussi dans les âges où l'insertion sur le marché du travail est difficile [2b]. Ainsi les deux tiers des chômeurs descendants d'immigrés ont entre 20 et 34 ans, alors que 10 % seulement ont plus de 50 ans. Pour les personnes sans lien avec la migration, ces proportions sont respectivement d'un peu moins de la moitié (20-34 ans) et du quart (plus de 50 ans).

L'écart de taux d'emploi entre descendants d'immigrés originaires des pays tiers et personnes sans lien avec la migration, parmi les personnes âgées de 20 à 34 ans, est de 19 points (tableau 3). Cet écart résulte de trois facteurs d'importance quasi égale. Les descendants sont plus fréquemment au chômage (7 points de plus). Ce facteur est relativement plus marqué pour les hommes (+ 9 points). Les descendants sont un peu plus fréquemment (+ 4 points) en études (car ils sont plus nombreux parmi les 20-24 ans). Enfin, 15 % des descendants d'immigrés originaires des pays tiers ne sont ni en activité ni en études contre 8 % des personnes sans lien avec la migration. Les femmes (soit des personnes « au foyer » le plus souvent), descendantes ou non, sont nettement plus présente dans cette catégorie. L'écart est de 17 points pour les personnes de 35 à 49 ans.

Tableau 3 : emploi, chômage, études (% , 2012)

20 à 34 ans						35 à 49 ans						
Descendants d'origine "PT"			Ni descendants ni immigrés			Descendants d'origine "PT"			Ni descendants ni immigrés			
Hommes	Femmes	Tous	Hommes	Femmes	Tous	Hommes	Femmes	Tous	Hommes	Femmes	Tous	
52	49	50	72	65	69	74	64	69	90	82	86	
20	13	17	11	10	10	16	13	14	5	6	6	
18	17	18	12	14	13	0	0	0	0	0	0	
9	21	15	5	11	8	11	22	17	4	12	8	
						Emploi						
						Chômage						
						En études						
						Autres inactifs						

L'effet d'âge ne suffit pas à expliquer complètement les écarts de taux de chômage

La même analyse pour la population âgée de 35 à 49 ans montre qu'à âge égal les descendants d'immigrés originaires des pays tiers sont toujours plus fréquemment au chômage que les personnes sans lien avec la migration, cela en proportions importantes. Les hommes (descendants) sont plus concernés par le chômage, les femmes par l'inactivité (hors études). Ces écarts de chômage et d'inactivité s'expliquent en partie par les niveaux de diplôme, notamment pour les femmes. Celles-ci, quelles que soient leurs origines, sont plus enclines à renoncer à l'activité si leurs qualifications ne leur permettent pas d'espérer un salaire suffisant. Plus précisément, un arbitrage a souvent lieu dans le couple, l'homme étant actif, la femme en charge des travaux domestiques, surtout si le salaire espéré de cette dernière ne peut permettre « d'externaliser » une partie de ces travaux [4]. Cela concerne donc plus souvent les femmes moyennement ou peu diplômées.

Les descendants d'immigrés originaires des pays tiers accèdent moins aux études supérieures

Le diplôme reste très protecteur du chômage. Les descendants d'immigrés sont considérablement plus diplômés que les immigrés, et donc que leurs parents. Cependant, à âge égal les descendants d'immigrés originaires des pays tiers sont moins diplômés que les personnes sans lien avec la migration. C'est aussi le cas, mais de façon très atténuée pour les autres descendants d'immigrés. Le déficit de très qualifiés (au sens du diplôme) est d'environ 10 points pour les personnes âgées de 35 à 49 ans. Ces personnes ont connu pour la plupart l'accès massif aux études secondaires. Néanmoins, un tiers des descendants d'immigrés originaires des pays tiers est peu diplômé ([tableau 4](#)).

Tableau 4 : répartition par niveau d'études des 35-49 ans.

20-34 ans							35-49 ans					
Descendants d'origine "PT"			Ni descendants ni immigrés				Descendants d'origine "PT"			Ni descendants ni immigrés		
Hommes	Femmes	Tous	Hommes	Femmes	Tous		Hommes	Femmes	Tous	Hommes	Femmes	Tous
30	22	25	16	11	14	Bas	34	31	32	19	18	19
49	48	48	50	46	48	Intermédiaire	43	39	41	47	43	45
21	31	26	34	43	38	Haut	23	30	27	34	39	36
100	100	100	100	100	100	Ensemble	100	100	100	100	100	100

Note de lecture : la nomenclature utilisée est la classification internationale type de l'éducation : le niveau « bas » correspond à un arrêt des études au plus tard en fin de collège, le niveau haut à un diplôme supérieur ou égal à un « baccalauréat plus deux années ».

Pour les personnes plus jeunes, soit âgées de 20 à 34 ans, la proportion de personnes peu diplômées est plus faible, sans que la proportion de personnes très diplômées soit plus forte. Cela résulte en partie d'une stagnation de l'accès aux plus hauts diplômes de l'enseignement supérieur observé depuis une quinzaine d'années [5]. Cependant, il y a un biais de mesure : seules sont considérées ici les personnes ayant fini leurs études, or les plus jeunes ou celles qui mènent des études supérieures ne sont pas dans ce cas.

Mais ce manque de diplôme n'explique qu'en partie leur taux de chômage

La comparaison des taux de chômage entre descendants originaires des pays tiers et personnes sans lien avec la migration, à sexe, tranche d'âge et niveau de diplôme donné, est toujours défavorable aux premiers. Le taux de chômage est plus faible pour les personnes diplômées, de même que pour les personnes âgées de 35 à 49 ans. Chez les personnes sans lien avec la migration, ce taux s'abaisse à 4 % ([tableau 5](#)). Mais il est de près de 30 % pour les personnes plus jeunes (de 20 à 34 ans) et peu diplômées. Pour les femmes, les écarts entre descendantes originaires des pays tiers et personnes sans lien avec la migration sont de l'ordre de 10 points, moins pour les personnes diplômées et plus jeunes. Les écarts sont un peu plus forts et l'effet d'âge est inversé chez les hommes. En particulier, les descendants originaires des pays tiers âgés de 20 à 34 ans et très diplômés ont un taux de chômage de 17 %, soit 10 points de plus que les personnes sans lien avec la migration ayant les mêmes caractéristiques. Ainsi, le manque de diplôme n'explique qu'une petite partie des écarts de taux de chômage entre ces deux populations.

Tableau 5 : taux de chômage par sexe, âge et niveau de diplôme, comparaison entre descendants d'origine des pays tiers et personnes sans lien avec la migration (%)

20-34 ans					35-49 ans			
Descendants d'origine "PT"		Ni descendants ni immigrés			Descendants d'origine "PT"		Ni descendants ni immigrés	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
39	37	27	30	Bas	31	29	11	13
27	24	12	16	Intermédiaire	15	18	5	7
17	12	7	7	Haut	7	7	3	4
28	22	13	13	Ensemble	18	17	6	7

L'articulation emploi-études pour les descendants est un élément déjà bien documenté dans l'analyse du chômage de ces personnes [1]. Les difficultés scolaires, qui résultent largement des conditions de vie [1a], sont un premier élément.

Enfin, les descendants d'immigrés des pays tiers ont des difficultés spécifiques pour entrer sur le marché du travail [1b, 6]. Ils sont moins représentés dans certains métiers ou secteurs. Ils sont par exemple moins présents dans la fonction publique, ce qui s'explique en partie du fait que les descendants de fonctionnaires y sont surreprésentés [1c].

La répartition géographique des descendants d'immigrés est à prendre en considération

La répartition géographique des descendants d'immigrés n'est pas connue aussi précisément que celles des immigrés [1]. Néanmoins, les descendants sont plus nombreux en proportion dans certaines régions, dont l'Ile de France et dans les communes les plus peuplées. Cependant ces découpages géographiques ne sont pas assez fins pour l'analyse des taux de chômage, car ceux-ci varient beaucoup au sein même d'un département et des grandes communes. Seulement 10 % des personnes sans lien avec la migration résident dans les quartiers qui comptent le plus de chômeurs (encadré sources et définitions). Cette proportion atteint plus du tiers pour les descendants originaire des pays tiers. Cette analyse montre qu'immigrés et descendants d'immigrés originaire des pays tiers se concentrent géographiquement : plus de la moitié de ces personnes résident dans les 10 % de quartiers qui comptent le plus d'immigrés. L'analyse du chômage n'est donc plus seulement individuelle mais doit aussi tenir compte de caractéristiques locales : réseaux de transports, implantation d'emplois, problématiques plus générales d'environnement et d'accessibilité. Même si la zone de résidence et la zone où l'on exerce son emploi ne coïncident pas nécessairement, c'est tout de même le cas de 4 actifs occupés sur 5.

Sources et définitions

L'enquête emploi en continu (EEC) est la source la plus précise qui permet d'estimer le nombre de descendants d'immigrés et disponible régulièrement (chaque année depuis 2007). Sa méthodologie et sa taille d'échantillon sont constantes sur la période 2007-2012. L'EEC est réalisée par l'Insee. Champ : France métropolitaine. Dernière année disponible 2012.

Le taux d'activité est la proportion d'actifs (personnes ayant un emploi et chômeurs) dans la population âgée de 15 à 64 ans.

Le taux de chômage est la proportion de chômeurs parmi les actifs.

Le pays d'origine est le pays de nationalité actuelle ou le pays de naissance en cas d'acquisition de la nationalité française pour les immigrés, celui du parent immigré (ou le père si les deux parents sont immigrés) pour un descendant d'immigré. Par commodité, l'EEE inclut aussi la Suisse dans cette étude.

Des données de l'enquête « Trajectoire et origines » ont encore été utilisées. Cette enquête est spécifique pour l'étude des immigrés et descendants d'immigrés et a été réalisée, par l'Ined et l'Insee en 2008. Exploitée conjointement avec le recensement de la population et l'enquête « Revenus fiscaux localisés », cela permet d'affiner le constat. Un maillage « par quartier » d'environ 2000 habitants a été réalisé, qui permet d'isoler les 10 % de ces quartiers qui comptent le plus de chômeurs (ou le plus d'immigrés) [1, pages 222-223].

Pour en savoir plus :

[1] Insee références, immigrés et descendants d'immigrés, 2012. Notamment les dossiers :

[1a] Brinbaum Y. , Moguerou L. , Primon J.L. « parcours scolaires descendants d'immigrés ».

[1b] Jugnot S. « accès à l'emploi des descendants d'immigrés à la sortie du système éducatif ».

[1c] Baradji E, Idmachie S, Schreiber A. « les descendants d'immigrés dans la fonction publique ».

[2] *Dares Analyses* n° 2014-023 Mahrez O et Minni C. « Emploi et chômage des descendants d'immigrés en 2012, n° 2013-073, Minni C. et Pommier P. Emploi et chômage des 15-29 ans en 2012.

[3] *Infos migrations* n° 66 (Bouvier G. et Breem Y. , « Démographie des descendants d'immigrés », 2014), n° 60 (Breem Y., « Activité des immigrés », 2014),

[4] Majnoni d'Intignano Béatrice, « Egalité entre hommes et femmes, aspects économiques », rapport du Conseil d'Analyse Economique n° 15, 1999 (pages 147 à 160).

[5] Insee références, trente ans de vie économique et sociale, 2014.

Dossier « scolarisation et origines sociales depuis les années 1980, progrès et limites » Dalous J.P. et alii.

[6] *Revue européenne des sciences sociales* 51-1 (2013) Brinbaum Y. et Primon J. L. « Transition professionnelle et emploi des descendants d'immigrés en France ».